
**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 13 NOVEMBRE 2021**

L'assemblée générale extraordinaire du Comité territorial de rugby de La Réunion s'est réunie le 13 novembre 2021, à 15 heures 50, dans les locaux du CREPS de Saint-Paul, pour examiner un projet de modification de ses statuts.

Etaient présents :

Associations membres de l'assemblée générale :

JSB rugby	représentée par son président : Jean-Michel Hubert
Leu RC	représenté par son président : Denis Payet
RC Portoais	représenté par Christian Mlanao, vice-président, muni du pouvoir de son président
RC Saint-Bernard	représenté par son président : Jean-Michel Bouchon
RC Saint-Gilles	représenté par son président : Jean-Michel Labbé
RC Saint-Paul	représenté par son co-président : Jean-Claude Boucheteil
RC Tampon	représenté par Wilfried Hoarau, président de Saint-Jo Ovalie muni d'un pouvoir
SC Chaudron	représenté par Jean-Michel Hubert, président de la JSB rugby, muni d'un pouvoir
Saint Jo Ovalie	représenté par son président : Wylfrid Hoarau
XV Dionysiens	représenté par son président : Gilles Baumont
Rugby Club de l'Est	représenté par JM Bouchon, président du RC Saint-Bernard, muni d'un pouvoir

Soit au total : 11 associations sur 15, représentant 54 voix sur 72

Membres du comité directeur :

Daniel Blondy, président	Jean-Claude Boucheteil
Monique Cathala, vice-présidente	Albert Montbrun
Jean-Michel Bouchon, secrétaire général	Jean-Michel Hubert
Delphine Cathala, trésorière générale	Raphaël Gérard
Marie-Hélène Neyra, secrétaire générale adjointe	Wylfrid Hoarau
Jérôme Agéonor	Daisy Adolphe
Nikos Mothe	Christian Mlanao
Jean-Michel Labbe	Arthur Sabatier

Invités :

Max Dunogueiez, DTA
Jean Nouaux, responsable administratif
Vanessa Louise, secrétaire administrative
Naelsie Robert, apprentie

Le quorum de la moitié des associations, représentant les deux-tiers des voix, étant atteint, le président ouvre la séance.

L'assemblée générale extraordinaire procède à l'examen du projet de modification des statuts du Comité territorial.

Ce projet a été adressé aux membres de l'assemblée générale avec la convocation à la présente assemblée.

Les modifications proposées sont notamment destinées à permettre le renouvellement éventuel des membres du comité directeur, en cas de démission de certains d'entre eux.

Ces modifications ont également pour objet d'améliorer l'adéquation entre les statuts du Comité et les statuts type élaborés par la fédération, postérieurement à l'adoption des premiers, en 2015.

La nouvelle rédaction distingue l'assemblée générale ordinaire et l'assemblée générale extraordinaire.

Il est créé un comité consultatif du rugby régional, chargé de suivre la mise en œuvre du Plan d'orientation stratégique institué au sein du Comité territorial.

Après échanges sur ces propositions de modification, il est procédé au vote :

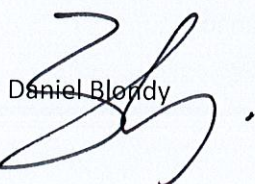
- Pour : 11 associations représentant 54 voix
- Contre : 0
- Abstention : 0

L'assemblée générale adopte la nouvelle rédaction des statuts.

Les statuts modifiés figurent en annexe du présent compte rendu.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les participants et lève la séance à 16 heures 10.

Le président :


Daniel Blordy

Le secrétaire général :


Jean-Michel Bouchon